

EFFICACITÉ, RENTABILITÉ, SÉCURITE

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS

Pour une sécurité globale efficace et rentable



AMOCSSI propose des prix compétitifs et une tarification transparente pour ses solutions













Nos prestations

de gardiennage et de sécurité

AMOCSSI propose des prix compétitifs et une tarification transparente pour ses solutions

Un agent de sécurité est un professionnel chargé de veiller à la sécurité des personnes, des biens et des lieux. Il lutte contre la malveillance et la délinquance. Ses tâches peuvent inclure la surveillance des accès, la vérification des identités, la gestion des alarmes, la prévention des vols, la gestion des foules et l'application des règles de sécurité.



A partir de 19 € HT/H



Un agent SSIAP 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) est chargé d'assurer la sécurité incendie et l'assistance aux personnes dans les bâtiments publics et privés. Son rôle principal consiste à prévenir les incendies, à surveiller les systèmes de sécurité incendie, à organiser des évacuations et à apporter une assistance lors des situations d'urgence.

A partir de 20,5€ HT/H

Le chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2 joue un rôle crucial dans la protection des personnes et des biens contre les incendies. Il est chargé de superviser les activités de sécurité incendie, d'assurer la prévention des risques, de gérer les situations d'urgence et de maintenir une communication efficace avec toutes les parties concernées.



A partir de 23,5€ / H



Le chef de service sécurité incendie (SSIAP 3) assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) Il manage et encadre le personnel affecté au site et conseille le chef d'établissement en matière de sécurité incendie. Il réalise le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

A partir de 33€ / H

Nos missions de bureau d'études

AMOCSSI propose des prix compétitifs et une tarification transparente pour ses solutions



Définie par la norme NF S 61-931 C'est une mission qui fait la synthèse des obligations règlementaires, normatives et les besoins du maitre d'ouvrage pour déterminer le système de sécurité incendie (SSI) le plus adapté au bâtiment. Il s'agit aussi de faire la conception du SSI, de suivre sa réalisation et procéder à sa réception, après l'achèvement des travaux. La mission coordination SSI est donc caractérisée des 3 phases suivantes.:

PHASE 1: Conception PHASE 2: Réalisation PHASE 3: Réception

Elle s'agit

- De l'accompagnement dans l'étude de la faisabilité du projet (élaboration de la note de cadrage);
- Du montage de l'opération et accompagnement dans la phase de consultation;
- De la désignation du Promoteur ou du contractant général;
- Du suivi de la réalisation du projet en phase chantier y compris de la levée des réserves Suivi de la phase de parfait achèvement.





Les incendies font régulièrement la une des journaux. Que soient pointés des défauts de conception, de surveillance, l'utilisation de matériaux hautement inflammables, la vétusté du bâti ou l'obstruction des issues de secours, il ressort qu'un audit préalable des bâtiments et des installations au regard des risques d'incendie aurait certainement pu permettre d'identifier les différents désordres présents et éviter ainsi des pertes humaines et matérielles.

Selon la localisation de votre site, la nature de vos activités et la sensibilité des publics accueillis, vos sites, établissements ou ouvrages peuvent être exposés à des actes de malveillance, de la délinquance au terrorisme.

Le diagnostic sûreté permet de déterminer les points forts et les points faibles de ce qui est examiné. Il permet aussi d'évaluer les solutions d'amélioration.



Diagnostic Sûreté

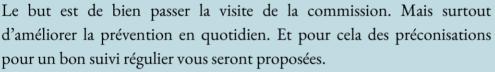
Nos missions de bureau d'études

AMOCSSI propose des prix compétitifs et une tarification transparente pour ses solutions



Le Responsable Unique de Sécurité (RUS) ou Directeur Unique de Sécurité (DUS) est le représentant physique de la direction unique (entité administrative) d'un groupement d'établissements. Il est l'interlocuteur unique des autorités publiques pour tout ce qui concerne l'application du règlement de sécurité incendie. Trois types de missions lui sont confiées: Missions administratives. Missions d'information. Missions de contrôle.

Un accompagnement vous est proposé. Il est destiné à vous permettre d'appréhender au mieux la visite de la commission de sécurité, aussi bien sur les aspects administratifs que techniques, en fournissant des outils pratiques d'autocontrôle préalables et de suivi permanent.





Assistance Commission de Sécurité



Conception de Plans incendie

Les plans d'évacuation et d'intervention sont obligatoires dans les établissements recevant du public ainsi que dans les établissements recevant des travailleurs, immeubles de grande hauteur et autres bâtiments.

Nos plans sont conformes aux normes techniques **NFX 08-070** et à l'Arrêté du 05 février 2013. Nos plans contiennent aussi des consignes de sécurités adaptées à tous les sites selon votre demande.

AMOCSSI vous aide dans l'élaboration de documents et dossiers obligatoires liés à la sécurité incendie, à la santé et sécurité au travail; Cette aide concerne le Document Unique, le Plan de Prévention, le Protocole de sécurité, le Plan de Sûreté Générale, le Registre de Sécurité, le Registre d'Accessibilité, et l'élaboration des notices techniques d'accessibilité lors des travaux de création de modification ou d'aménagement.



Nos formations

En secourisme, incendie et sûreté

AMOCSSI propose des prix compétitifs et une tarification transparente pour ses solutions



Formation Sauveteur Secouriste au Travail

Lieu: En Intra dans vos locaux Effectif: Entre 4 et 10 personnes Durée: 14 heurs

PRIX: 1300 € HT

PUBLIC CONCERNÉ

Prioritairement les salariés des entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale. Elle concerne aussi les salariés des entreprises, organismes ou de tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité Sociale

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Être capable de secourir une victime de manière adaptée Être capable de participer à la prévention des risques dans l'entreprise

La formation à la prévention et à la lutte contre les incendies en entreprise est obligatoire. Elle vise à sensibiliser et former les employés aux procédures de sécurité incendie afin de prévenir les risques d'incendie et de réagir de manière adéquate en cas d'urgence.

Cette obligation de formation est étayée par <u>l'article R4227-28</u> du code du travail. Quelle que soit l'activité de l'entreprise, l'ensemble du personnel doit être formé à :

- Utiliser les moyens de premier secours afin de pouvoir faire face à un début d'incendie,
- Exécuter les différentes manœuvres nécessaires : mise en sécurité du poste de travail, évacuation totale ou différée si nécessaire.
- Donner l'alerte :



Formation incendie et évacuation

Lieu: En Intra dans vos locaux Durée: 4 heurs Effectif: 12 personnes maximum

PRIX: 590 € HT



Formation Prevention des Risques Terroristes

Lieu: En Intra dans vos locaux

Effectif: 12 personnes

Durée: 14 heurs

PRIX: 1300 € HT

La formation prévention aux risques terroristes a pour objectif de sensibiliser les salariés à la menace terroriste et d'enseigner le bon comportement. À l'issue de la formation, les salariés seront capables de :

- Reconnaître et d'identifier un risque terroriste,
- Prendre les précautions nécessaires (mise à l'abri de soi et des autres et alerte des secours et forces de l'ordre)
- Réagir en toute sécurité pour n'importe quelle menace à main armée.
- Appliquer le secourisme tactique pour les victimes d'attentats terroristes

Public consterné:

Salariés de toute entreprises confrontée aux risques terroristes

NOS SECTEURS D'INTERVENTION:

Grâce à nos différents secteurs d'intervention, notre société fournit des dispositifs adaptés à chacun et intervient dans les meilleures conditions pour satisfaire vos attentes



Distribution

centres commerciaux, magasins de luxe



Logistique et transport

entreprises de transport, entrepôts, gares, parkings



Collectivités

mairies, conseils généraux, préfectures, services publics.



Santé

hôpitaux, cliniques, maisons de retraites



Culture

musées, festivals, cérémonies, expositions, théâtres, opéras



Finance

établissements bancaires, compagnies d'assurances



Education

écoles, lycées, universités, campus



casinos, parcs à thèmes, discothèques cinémas, secteur audiovisuel



BTP

entreprises de travaux publics, cabinets d'architectes, promoteurs immobiliers

NOTRE RAYON D'INTERVENTIONS:

Nos équipes, tout en assurant un service 7j/7 et 24h/24, interviennent dans la région ile de France : 75-77-78-91-92-93-9495



A PROPOS DE AMOCSSI

Fondé par M. DIOP expert en sûreté et sécurité incendie depuis 15 ans.

Notre engagement:

Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de politiques de prévention efficaces, rentables et intelligentes

Notre expertise:

Établir des Diagnostics précis et proposer des solutions intelligentes, efficaces et rentables. Faire un accompagnement dans leurs réalisations.

Notre objectif:

Armer les entreprises pour atteindre ou dépasser leurs objectifs en matière de sécurité des biens et des personnes tout en optimisant les couts.

Notre président :

Ingénieur Coordinateur SSI et SSIAP 3, Il a été Responsable Unique de Sécurité (RUS) d'un centre commercial leader dans la grande distribution.

Dans le cadre de ses anciennes missions, il a piloté de nombreux projets (vidéo-protection, alarme, sprinkler...) et il a connu de nombreux succès ce qui l'ont valus une bonne réputation auprès des sapeurs-pompiers, des policiers et des gendarmes.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE:

Depuis notre lancement, des entreprises ont fait confiance à notre expertise. Elle ont eu satisfaction de nos services;









SÜRETE SECOURISME

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE:

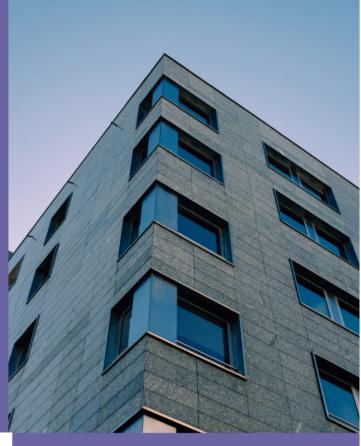
Depuis notre lancement, des entreprises ont fait confiance à notre expertise. Elle ont eu satisfaction de nos services;













POUR UNE SÉCURITÉ GLOBALE





BUREAU D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ





11 rue du Bordier 91540 Ormoy Contact@amocssi.fr / www.amocssi.fr Tel: 09 83 34 75 72 / 06 10 26 77 19

Siret: 95084166800011 R.C.S Evry

Agrément : AUT-091-2122-06-28-20230862187